

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.09.238

**BHNS : autorisation
relative au dépôt en
Préfecture des
dossiers
administratifs**

LE QUINZE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 septembre 2016**

Secrétaire de séance : Véronique DE MAILLARD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Nicole GUIRADO à Annette FEUILLADE-MASSON, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Catherine DEBOEVERE, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUIRADO, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU, Philippe VERGNAUD

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUE DE MOBILITÉ

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

BHNS : AUTORISATION RELATIVE AU DEPOT EN PREFECTURE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

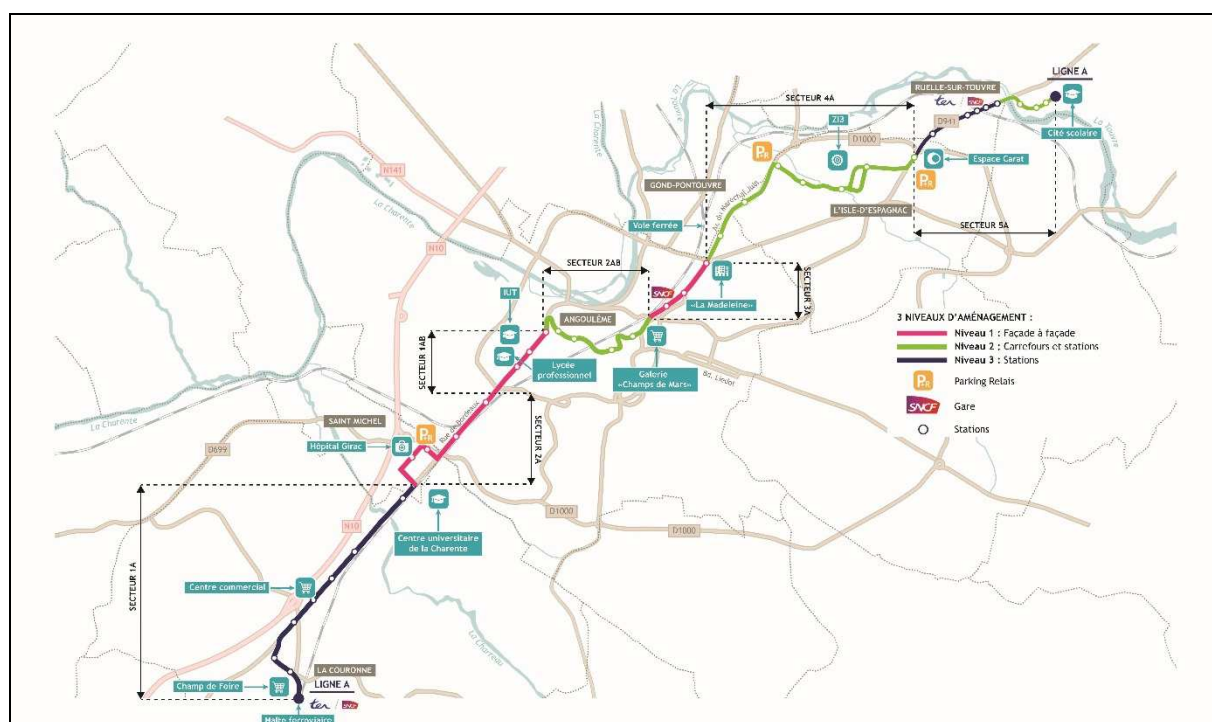
Le programme définitif du projet de BHNS de GrandAngoulême a été adopté en conseil communautaire le 12 mai 2016.

Sur la base de ce programme, une période de concertation du public a ensuite été organisée sur la base du programme voté en conseil communautaire. Elle s'est déroulée du 18 mai au 20 juin 2016.

En parallèle, la rédaction des différents dossiers associés aux procédures administratives nécessaires au projet de BNHS a été engagée. Il convient désormais d'autoriser leur dépôt en préfecture pour instruction.

Le projet de BHNS de GrandAngoulême prévoit la création de deux lignes :

- Une ligne Nord/Sud (ligne A) reliant Ruelle-sur-Touvre à La Couronne et passant par le centre-ville d'Angoulême. Elle sera longue de 18 km et comportera 38 stations ;
 - Une ligne Est-Ouest (ligne B) de Soyaux à Saint-Michel et Linars, passant également par le centre-ville d'Angoulême. Elle sera longue de 12,5 km et comportera 31 stations.
- Quatre parkings relais sont également prévus sur le tracé du BHNS :
- Trois sur la ligne A ;
 - Un sur la ligne B.



Carte 1 : Ligne A

L'autorisation au titre de la police de l'eau qui répond à la problématique de la ressource en eau afin d'assurer la bonne prise en compte des impacts quantitatifs et qualitatifs du projet sur la ressource. Le projet relève d'une procédure de déclaration au titre de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques.

Suite au dépôt en préfecture des dossiers administratifs, propres aux procédures citées ci-dessus, prévu fin septembre/début octobre 2016, leur instruction interviendra durant le dernier trimestre 2016 (avec une éventuelle reprise de ces dossiers suite à l'avis des services de l'Etat), pour la tenue d'une enquête publique en avril/mai 2017.

L'obtention des arrêtés associés à ces procédures interviendra en octobre 2017.

Considérant la délibération n°145 du 12 mai 2016 relative à l'adoption du programme définitif du projet de BHNS en vue des études d'avant-projet ;

Considérant la délibération n°170 du 25 juin 2015 relative à l'adaptation du programme de BHNS en vue des études d'avant-projet ;

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 septembre 2016,

Je vous propose :

D'AUTORISER pour instruction le dépôt en Préfecture des dossiers administratifs propres aux procédures citées ci-dessus ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches afférentes à la bonne réalisation de ces procédures, notamment dans le cadre des échanges avec la Préfecture.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 septembre 2016	<u>Affiché le :</u> 20 septembre 2016